LABEL VILLE DE SURF

DOSSIER DE CANDIDATURE

Commission LABEL

Saison 2020

01/01/2020

123 Boulevard de la Dune – 40150 HOSSEGOR – Tél : 05 58 43 55 88 – Fax : 05 58 43 60 57
www.surfingfrance.com - contact@surfingfrance.com
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

SOMMAIRE

1 / FICHE CANDIDATURE 3

2 / DÉMARCHE DE VALORISATION 4

3 / RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 5

4 / LITTORAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 6

5 / ÉCOLES DE SURF 7

6 / ANIMATION ET VALORISATION TOURISTIQUE 8

7 / PROJET DE DÉVELOPPEMENT 9

FICHE DE CANDIDATURE

Merci de nous communiquer les informations suivantes :

- Infos mairies (intercommunalité, département, région, population, adresse, téléphone, mail, site internet de la mairie et site internet de l'office de tourisme)

- Contact mairie (nom, prénom, fonction, portable, mail)

- Contact office de tourisme (nom, prénom, fonction, portable, mail)

- Présentation du littoral (longueur de la bande littorale, nombre de plages, nombre d'écoles de surf, nombre d'écoles de surf labellisées École Française de Surf (détails), nombre de clubs de surf (détails)).

DÉMARCHE DE VALORISATION

Cette deuxième partie est le moment de présenter votre projet de façon globale. Expliquez pourquoi votre commune souhaite se labelliser.

Présentation de vos motivations pour l'obtention du label :

Prise en compte du contexte local et explication de ce que le label apportera à votre commune :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cette troisième partie est le moment de présenter votre fonctionnement global et celui du ou des clubs présents sur votre commune.

Présentation de votre commune :

Au sein de votre commune, qui s'occupe de l'organisation des différents usagers de la plage :

Présentation des différents clubs de votre commune (Local communal mis à disposition ou non, subvention, nombre de licenciés, présence de surf scolaire, …) :

LITTORAL ET AMÉNAGEMENT DU LITTORAL

Dans ce quatrième point, il est nécessaire de détailler dans les moindres détails vos plages, vos spots, les aménagements proposés actuellement ou à venir, … Il est important de bien identifier votre politique surf par le biais de vos descriptions.

Présentation de votre littoral :

- Les plages (descriptions et photos)
- Les aménagements (parking, sanitaires, accès, poste de secours, ...)
- Environnement durable (Zone NATURA 2000, ...)

(Les photos sont à joindre en HD à la Fédération Française de Surf, elles serviront à alimenter votre page dédiée sur le site surfingfrance.com).

ÉCOLES DE SURF

Dans cette partie, il est nécessaire que vous listiez toutes les structures associatives ou commerciales qui ont une autorisation d'occupation du territoire.

Présentation des écoles de surf :

Dans un second temps, il est nécessaire de détailler d'avantage les écoles labellisées « Ecole Française de Surf » (plage, adresse, mail, téléphone, photos, …) :

(Les photos sont à joindre en HD à la Fédération Française de Surf, elles serviront à alimenter votre page dédiée sur le site surfingfrance.com).

ANIMATION ET VALORISATION TOURISTIQUE

Dans ce sixième point, mettez en avant tout ce que votre commune propose pour valoriser votre littoral, tout en expliquant l'impact touristique de ces animations :

Présentation des événements organisés pour mettre en valeur votre littoral, l'océan, le surf :

Présentation des compétitions organisées sur votre littoral :

Présentation de la campagne de communication annuelle estivale en rapport avec la plage, le surf

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Enfin, pour terminer ce dossier, vous pouvez, sur cette dernière partie, présenter les différents projets de développement de votre commune.

C'est sur ce point-là que la Fédération Française de Surf interviendra auprès de vous grâce à différentes préconisations pour vous aider à mettre en place des Plans Plages, des Dispositifs de sécurité type, une Commission Plage avec les différents usagers du littoral…

Vos projets de développement :